



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E69819

VALABLE JUSQU'AU 20/09/2025

ÉDITÉ LE 28/04/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/1989
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 28/01/2008
100 000

Raison sociale : SAS MEIGNAN ARSENE
2 ROUTE DE MARIGNE PEUTON
53200 CHATEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LAVAL 351 565 866

Téléphone : 02 43 70 26 27 Fax : 02 43 70 23 77
Portable :

Siret : 351 565 866 00024
Code NACE : 4331Z
Numéro caisse de congés payés : 00 20192-

Site Internet :
E-mail : accueil@arsene-meignan.com

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AA 865 476

Responsabilité légale :
GAGNEUX BENOIT PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AA 865 476

Situation fiscale et sociale : A jour au 08/03/2024

Effectif moyen : 42 Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4113	Plâtrerie (Technicité supérieure) Mention RGE	21/09/2023
4132	Plaques de plâtre (Technicité confirmée) Mention RGE	15/06/2023
6611	Fourniture et pose de plafonds suspendus modulaires (Technicité courante) Mention RGE	15/06/2023
7212	Isolation et traitement acoustique (Technicité confirmée) Mention RGE	15/06/2023
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	22/06/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGERS
81, RUE DES PONTS DE CE
49000 ANGERS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.